

REVEST du Bion *infos*



*Les élections
Page 3*



*La gestion
communale
Page 6*



*Le concert
Moustaki
Page 8*

Sommaire

Vie Municipale

Les élections municipales	page 3
Sentiers et Randonnées	page 3
Le CCAS	page 4
La gestion communale	page 5
L'École	page 6

Vie associative et culturelle

APE	page 7
Foyer Rural	page 8
Villages d'Artistes	page 9
La Ruche	page 9
Comité des Fêtes	page 10
Syndicat d'Initiative	page 10

Dossier	page 11
---------	---------

État civil	page 12
------------	---------

Agenda	page 12
--------	---------

Et maintenant, au boulot ...

Tout d'abord, je voudrais remercier les Revestoises et les Revestois qui, à l'occasion des élections municipales, nous ont renouvelé leur confiance pour les prochaines six années.

Du fait du passage de onze à quinze conseillers, le résultat de ces élections a amené sept nouvelles personnes à rejoindre l'équipe municipales. Je compte sur eux pour insuffler une nouvelle énergie et une nouvelle dynamique au conseil municipal.

Ils se sont tous mis au travail avec ardeur et enthousiasme, et ont déjà participé à trois réunions publiques du conseil, une dizaine de réunions **de travail, diverses commissions et groupes de travail... Ça bosse!**

Notons également que, même si ce n'est pas une obligation pour une commune comme la nôtre, la règle de parité homme-femme a été respectée de par la volonté et la sagesse des électeurs!

Nouveau conseil, nouvelle dynamique : nouvelle maquette pour Revest Infos, votre bulletin d'informations communales. N'hésitez pas à nous donner votre avis sur cette nouvelle présentation, sur les articles et informations, et à nous suggérer vos attentes.

Raymond Le Moign

Revest Infos....

S'est doté d'une équipe de rédaction comprenant :

Jean-Pierre AGOPIAN, Renée BERAUD, Solange BERTELLI, Viviane COLLET, Claudie RIVIERE, Sandrine MONNIER, et Michel TAILLEU.

Cette équipe est aussi chargée de faire éditer des articles de presse relatant la vie du village dans :

- HPI : Haute Provence Info (parution hebdomadaire le vendredi)
- La Provence (parution journalière)

La messagerie : com.revestdubion@orange.fr est aussi un moyen de communication mis à la disposition des administrés.

Enfin, tout Revestois qui souhaiterait recevoir le bulletin municipal par Internet est prié de se faire connaître par cette messagerie, mise à disposition.

Viviane COLLET

Les élections municipales

Les élections municipales se sont déroulées les 23 et 30 mars 2014, afin d'élire les 15 Conseillers Municipaux (au lieu de 11, la population ayant dépassé les 500 habitants). Deux tours de scrutin ont été nécessaires (12 élus au 1^{er} tour et 3 élus au 2^e tour), pour désigner le nouveau Conseil Municipal.



De gauche à droite : **Renée Beraud**, Viviane Collet, Solange Bertelli, Bernard Granet, Marie-Hélène Soumaille, Gilles Martinez, Raymond Le Moign, Michel Tailleu, Martine Dutsac, Jean-Pierre Agopian, Claudie Rivière, Jacques Julien, Gérard Laporte, Michel Chéhère et en médaillon, Sandrine Monnier (à la maternité le jour de la photo).

Le dimanche 6 avril, le Conseil Municipal s'est réuni pour élire le maire et les adjoints, ainsi que les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale) et les délégués à la CCPB (Communauté de Communes du Pays de Banon).

Ont été élus le 6 avril :
 LE MOIGN Raymond, maire
 SOUMAILLE Marie-Hélène : 1^{er} adjointe, chargée des affaires sociales, scolaires et culturelles.
 JULIEN Jacques, 2^e adjoint, chargé des travaux et de la voirie.
 MARTINEZ Gilles, 3^e adjoint, chargé des réseaux, de l'aménagement de la commune et de l'environnement.

Ont été nommés :
 SMAEP : (**Syndicat Mixte d'Adduction d'Eau Potable**)
 Michel Tailleu (titulaire) Bernard Granet (suppléant)
 SDE 04 : (**Syndicat d'Energie des Alpes de Haute Provence**)
 Jacques Julien, Gérard Laporte et Bernard Granet (**titulaires**) et **Claudie Rivière, Michel Tailleu (suppléants)**.
 SITS : (Syndicat Intercommunal du Transport Scolaire)
 Solange Bertelli (titulaire) et Sandrine Monnier (suppléante)
Conseil d'école : Claudie Rivière et Sandrine Monnier.

Délégués à la CCPB :
 Le Moign Raymond et Martinez Gilles.

Solange BERTELLI

Groupe de travail : sentiers et randonnées

Un nouveau groupe de travail composé de 11 membres (élus et habitants du village) a commencé à réfléchir sur les moyens dont il dispose pour améliorer les itinéraires de randonnées non motorisées au Revest du Bion et ses alentours. En particulier les réponses devront cibler des publics et des attentes variés : (familles, sportifs, diverses pratiques de rando (pédestre, équestre, VTT...)). **Les boucles ne se limiteront pas au territoire communal mais chercheront également des liens avec des sentiers périphériques.**

Des idées neuves ont été proposées telles qu'amener les randonneurs à prendre connaissance et à s'intéresser à la flore et à la faune régionales et au patrimoine bâti, ainsi qu'une articulation espaces naturels /village, pour amener les visiteurs à s'arrêter.

Les perspectives à atteindre sont :

*de proposer une offre structurée de loisirs autour de la rando pour améliorer l'attractivité de la commune.

* de créer des outils permettant aux touristes comme aux résidents de bénéficier de renseignements concernant la difficulté, la durée moyenne de la marche, et les sites à ne pas manquer ...

Mais avant cela, il est nécessaire d'actualiser l'existant par un fléchage, débroussaillage ... C'est dans cette perspective que les rendez-vous avec les responsables locaux et régionaux vont être pris à différentes échelles : stratégie locale (lien avec le Syndicat d'Initiative) / politique touristique territoriale (Communauté de Commune du Pays de Banon) / politique départementale (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires).

Gilles MARTINEZ et Jean-Pierre AGOPIAN

Les commissions communales

Le CCAS : Centre Communal d'Action Sociale

Le Centre Communal d' Action Sociale est une structure indépendante s'adressant aux habitants du village, quelle que soit la tranche d'âge. Le conseil d'administration est composé du maire de la commune (président de droit) et de 12 membres : 6 sont des élus, 6 sont issus de la société civile.

*membres du conseil municipal :

Soumaille Marie-Hélène, Bertelli Solange, Beraud Renée, Dutsac Martine, Rivière Claudie, Laporte Gérard.

*membres sollicités pour siéger à la commission administrative du CCAS :

Bonnet Marie-José, Bonici Jérôme, Chauveau Michèle, Renard Martine, Siquel Claudette, et Tavernier Bernadette.

Son rôle:

- il vote l'ensemble des documents budgétaires le concernant,
- il décide des actions à mener,
- il émet son avis sur les demandes d'aides,
- il est chargé de pourvoir à l'exécution de ses délibérations, notamment par le vote des crédits,
- il anime les activités sociales,

Ses moyens financiers proviennent de :

- dons et legs,
- de la subvention communale,
- des revenus de la location du gîte de Notre Dame de l'Ortiguère et du logement social de la commune.

Actuellement, outre les actions d'aides personnalisées, l'accent est mis sur le partage entre générations. Les activités de jeux (LudoBrousse) partagées entre la crèche, l'école et nos mamies ont dû être abandonnées à cause du budget trop important. Des rencontres mensuelles se déroulent, toutefois, pour les personnes âgées: jeux collectifs avec goûter (**souvent partagé avec les petits de la crèche**), de visites (**abbaye de Valsaintes**), d'invitations (**après-midi à la crèche**)... Sans oublier l'après-midi gourmande et récréative, le cadeau choisi avec soin pour Noël !

N'hésitez pas à nous faire part de vos idées, de vos remarques. Les membres du CCAS sont à votre écoute!

Renée BERAUD

Rencontres intergénérationnelles

Tous les mois les membres du CCAS organisent un après-midi, de rencontre et de partage, avec les aînées du village et les enfants de la crèche.

Ainsi le mercredi 15 Avril, Bernard a conduit les personnes intéressées à l'Abbaye de Valsaintes pour admirer les bulbes en fleurs. Dans ce jardin aux mille couleurs, le calme et la beauté des lieux, étaient au rendez-vous et enchantaient chaque participant. A l'ombre d'un bel arbre, à côté d'une petite fontaine, jus de fruits et petites gourmandises étaient appréciés par toute la petite équipe. A 17h, retour au Revest, avec un autre projet : se rendre encore à Valsaintes, pour admirer les rosiers en fleurs.

La rencontre du 12 mai a eu lieu à la crèche « La Ruche ». Le personnel et les enfants ont accueilli les personnes âgées et les membres du CCAS, pour une visite de la structure provisoire et un goûter.

La dernière rencontre a eu lieu le 10 juin sur les Aires, en partage avec 2 associations : la Boule Revestoise et le Club de l'Age d'Or.

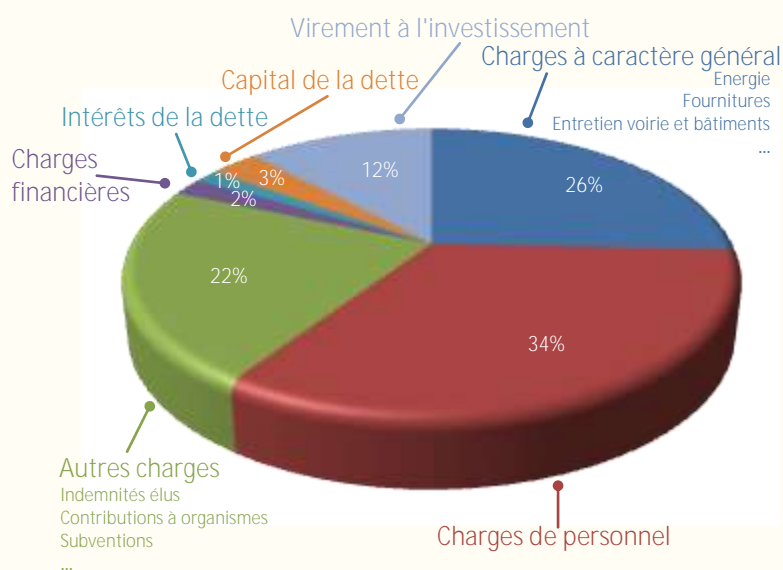


Marie-Hélène SOUMAILLE

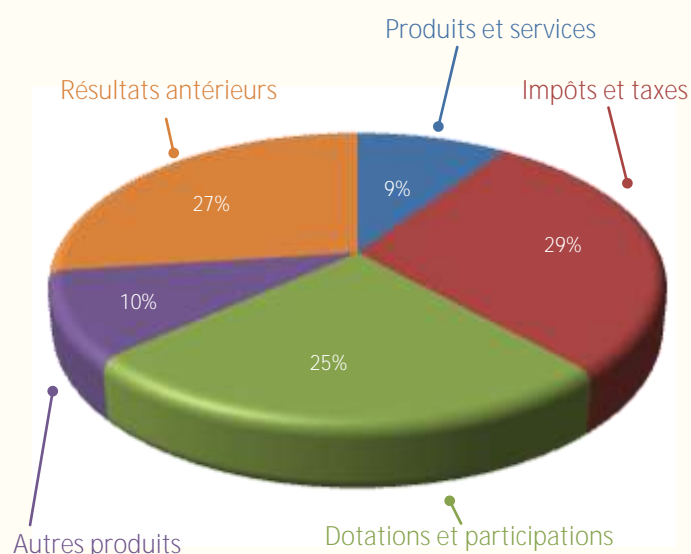
La gestion communale

Budget général de la commune 2014

Dépenses de fonctionnement : 783 925 €

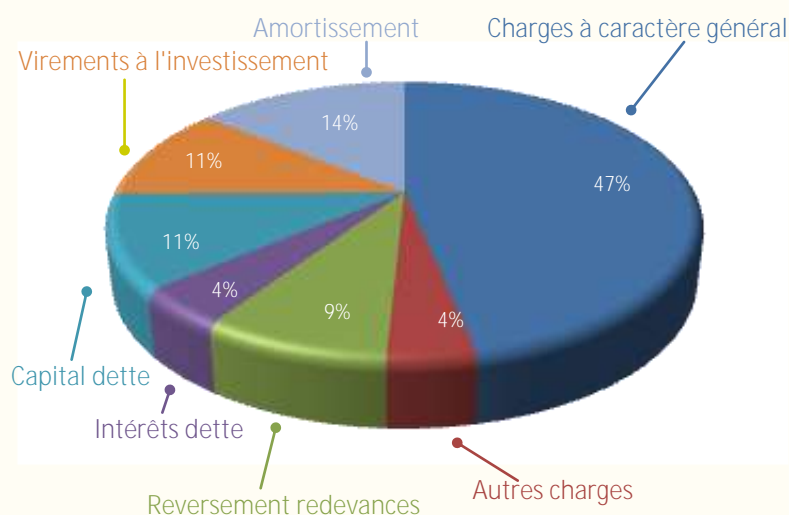


Recettes de fonctionnement : 783 925 €

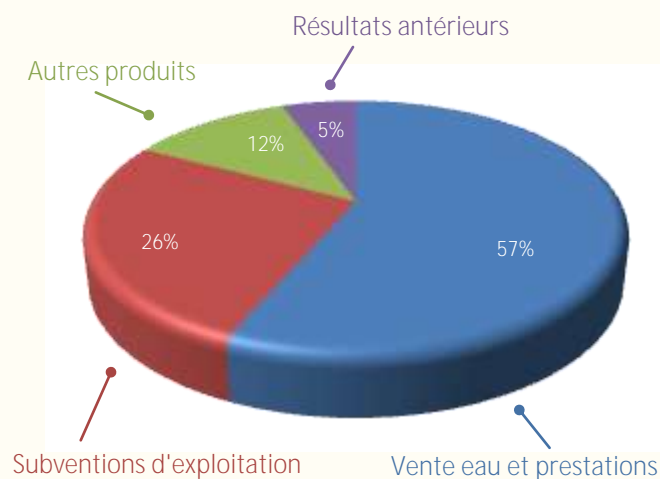


Budget Eau/Assainissement 2014

Dépenses d'exploitation : 185 744 €



Recettes d'exploitation : 185 744 €



Impôts locaux : Une des premières mesures prises par le conseil municipal, à l'occasion du vote du budget 2014, a été l'augmentation de la part communale de la taxe d'habitation et des deux taxes foncières (bâti et non bâti) d'environ 5%. **Ce n'est pas de gaieté de cœur mais dans un souci de pragmatisme et de rigueur budgétaire que nous avons pris cette décision.** Deux raisons majeures ont déterminé ce choix :

- le désengagement progressif de l'état par la baisse programmée des dotations aux collectivités : -3% pour 2014, -3% pour 2015 (pas de visibilité pour les années suivantes),
- La mise en place des nouveaux rythmes scolaires entraînant des dépenses non négligeables pour la commune: de l'ordre de 10 000 € annuels de charges supplémentaires pour une aide de l'état de 50 € par enfant et par an représentant pour 2014 une recette supplémentaire de 2000 €.

Raymond LE MOIGN

L'école

La réforme des rythmes scolaires

La nouvelle organisation des rythmes scolaires, imposée **par le ministre de l'Education Nationale, sera mise en place** dès la rentrée 2014.

En 2013, un projet avait été élaboré au niveau des écoles de la Communauté de Communes à savoir : de mettre en place le **Temps d'Activités Périscolaires (TAP)** le vendredi après-midi. Suite aux nombreux changements au sein des équipes municipales, ainsi qu'à un assouplissement de la loi, toutes les communes n'ont plus souhaité poursuivre dans cette direction. Par conséquent, une équipe de travail composée de parents d'élèves, de délégués des parents, de l'ATSEM, des délégués municipaux et du Maire, a réfléchi sur diverses possibilités d'emploi du temps en prenant en compte principalement l'intérêt de l'enfant. Sachant que la décision appartient au Maire, trois propositions ont été présentées au conseil municipal avant le 6 juin, date butoir pour l'envoi officiel des horaires à l'Académie. Un emploi du temps a été retenu et présenté à l'équipe enseignante.

Les horaires d'enseignement retenus sont les suivants :
9 h - 12 h et 14 h 15 - 16 h 30 les lundi, mardi, jeudi, et vendredi.
9 h - 12 h le mercredi.

Les TAP ont été placés de 13 h 30 à 14 h 15 afin de respecter les préconisations des chrono-biologistes qui considèrent les plages de 9 h à 12 h et de 14 h 30 à 17 h comme les plus favorables aux possibilités d'attention, de concentration et d'apprentissages.

Cette organisation donnera la possibilité de repenser toute la pause méridienne (cantine et TAP) qui doit être un temps de détente et de loisirs. Concernant la cantine,

devant la réussite de la rencontre intergénérationnelle, du jeudi midi, il sera possible de proposer un jour supplémentaire.

Entre les moments de grande concentration qui constituent les temps de classe du matin et de l'après-midi, les enfants ont besoin de temps pour se détendre, pour s'adonner à des activités calmes encadrées par une équipe.

Les TAP feront l'objet d'un projet éducatif élaboré par l'équipe d'intervenants ainsi que par des membres du Conseil Municipal (retraités de l'enseignement). Il sera réparti sur des périodes de 7 semaines, comprenant des activités de détente, de repos qui n'exigent pas de concentration intellectuelle ni d'effort physique (lecture, musique, petites activités manuelles ...) Il est prévu de faire éventuellement intervenir des personnes de l'extérieur dans des domaines spécifiques. Pendant ce créneau horaire, les enseignantes auront la possibilité de mettre en œuvre, les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC).

Il est essentiel que les enfants rentrent en classe reposés et détendus afin d'être performants pour le temps scolaire, cet objectif devra être respecté tout au long de l'année.

Le coût de cette réforme sera entièrement pris en charge par la commune. La présence des enfants durant les TAP est facultative, les enfants devront toutefois s'inscrire pour une période donnée à la mairie.

Après cette année expérimentale, un bilan sera dressé, avec toutes les personnes concernées. Suite à ce travail de concertation, l'expérience sera reconduite ou au contraire modifiée.

Claudie RIVIERE et Sandrine MONNIER

Bilan de l'année scolaire

Malgré des difficultés importantes pour obtenir des remplaçants sur la commune, nous pouvons constater un réel dynamisme de l'équipe pédagogique en place.

Activités culturelles

Les différentes classes sont allées voir durant l'année plusieurs spectacles

La maternelle :

- Le 1^{er} décembre : la crèche a invité la classe au spectacle « La Mère Noël ».
- Le 19 mai : cinéma à Manosque pour voir

La classe de cycle deux :

- Le 18 octobre à Manosque : « Jean et la Lune »
- Le 24 janvier à Apt au Vélothéâtre : « La grenouille au fond du puits qui croit que le ciel est rond »

La classe de cycle trois :

- Le 16 janvier : cinéma à Manosque, reportage « D'une école à l'autre ».

- Le 23 mai, la classe de cycle trois s'est rendue à Forcalquier pour participer aux Rencontres des Livres Jeunes. Cette journée a été riche :

- séance de découverte de la presse et des lettres à imprimer,
- atelier de danse Indienne,
- pour terminer, visites d'expositions.

Le 11 mars : les classes de cycle 2 et 3 sont allées voir une chorégraphie de la compagnie Révolution : « Dorothy » à Forcalquier (le transport a été offert par la CCPB).

Tous les enfants ont assisté au spectacle offert par la Mairie et l'APE « Le Père Noël est endormi ».

Activités sportives et civiques

Une fois par mois, les élèves des cycles 2 et 3 se rendent à Banon au gymnase pour des séances d'EPS.

Du 9 mai au 13 juin, les élèves de Grande section, les CP, et les CE1 ont un projet « vélo » dans le cadre de l'attestation de Première Education à la Route. Il s'agit dans un premier temps d'effectuer des petits parcours, puis des sorties sur des chemins peu fréquentés autour du village.

La gendarmerie est intervenue le 31 mars, concernant la sécurité routière, pour la classe de cycle trois, qui a aussi bénéficié d'une information sur les panneaux de signalisation par la MAIF le 13 mai.

Visites :

La classe de cycle 3 a eu l'intervention du Syndicat Mixte Départemental d'Élimination et de Valorisation des Ordures ménagères.

Dans le cadre de son projet sur la ferme, la classe de maternelle est allée visiter les chèvres au domaine de la Haute Lèbre, et se rendra très prochainement à Saint Christol pour voir un élevage de cochons.

Divers :

Le carnaval de l'école a eu le lieu le 18 avril, tous les enfants étaient déguisés.

Le loto de l'école du 22 mars a eu un grand succès, l'équipe pédagogique remercie toutes les personnes qui ont donné de leur temps.

Sandrine MONNIER



APE

Cette année encore, l'APE a bien rempli son rôle en développant les animations parents/enfants. A l'occasion des différentes activités nous avons accueilli avec grand plaisir les enfants de l'école mais aussi ceux du collège ainsi que les petits-enfants venus chez leurs grands-parents. En conséquence, la dénomination de l'association a changé, il s'agit dorénavant de **l'Association Pour les Enfants de Revest du Bion**. L'association a pour rôle d'agrémenter la scolarité de nos enfants et de proposer des activités de loisirs pendant les vacances scolaires.

L'APE a ainsi organisé diverses manifestations, ventes de gâteaux le dimanche matin, Halloween pendant les vacances de Toussaint, le marché et spectacle de Noël, deux lotos (un ouvert à tous et un spécial pour les enfants), le carnaval pendant les vacances de février, deux sorties durant les dernières vacances. Le « vide ta chambre » prévu fin mai a été annulé pour cause d'intempérie. Pour terminer l'année scolaire, une kermesse est organisée, le 28 juin 2014. Les bénéfices de cette manifestation permettront de proposer diverses activités pendant les vacances d'été.

L'APE remercie tou-

tes les personnes qui participent à leurs manifestations et compte sur vous pour les prochaines.

Le bureau
Président : Sylvie CRUVELIER
Secrétaire : Cécile CIAPPARA
Trésorier : Claudette SPIQUEL

Vie Associative et Culturelle

Week-end citoyen le samedi 15 et le dimanche 16 juin 2014 à Notre Dame de l'Ortiguère

L'association Alpes de Lumière et la municipalité ont organisé 2 journées citoyennes, le samedi 14 et le dimanche 15 juin 2014 de 9 h à 17 h, afin de réparer un muret en pierre sèche sur le site de Notre Dame de l'Ortiguère selon les traces des anciens murets.

Il s'agissait de poursuivre les travaux entrepris par l'association dans le cadre des chantiers bénévoles. Effectivement, l'été dernier une quinzaine d'adolescents a participé à la reconstruction de murets en pierre sèche afin de limiter l'accès des voitures aux abords de la chapelle.



L'objectif de ce week-end était de poursuivre cette opération. Le chantier consistait à démonter partiellement les parties écroulées ou instables.

Puis sous les directives d'un artisan spécialiste de la pierre sèche, une dizaine de participants a découvert les techniques traditionnelles de ce métier.

En donnant de leur temps, ils ont rendu à ce lieu toute sa beauté d'antan et participé à la sauvegarde du patrimoine local.

Les chantiers citoyens d'Alpes de Lumière sont accessibles à tous, y compris aux familles et favorisent la convivialité, le partage et l'échange entre particuliers et professionnels.

Sandrine MONNIER

Foyer Rural

Ça Bouge et Break au Foyer Rural...



Depuis 3 ans, le Foyer Rural propose l'activité Danse Hip Hop en partenariat avec l'association "Bouge et Break" de Mane.

25 adhérents de 6 à 16 ans fréquentent assidûment les cours. Valentin GENIN, leur professeur, les a inscrits au concours "juste debout" en catégorie moins de 15 ans. Ils se sont retrouvés sur scène, salle de Montfavet pour une chorégraphie de 3 minutes. Maël, Lilou, Grégory, Mathilde, Lola, Amandine, Léo, Diggo et Gaëtan se sont donnés à fond, mais n'ont pu se hisser sur le podium, car le niveau général était très élevé. Bravo à eux ! Ils sont prêts à renouveler l'expérience.

Les présidentes, sont très fières d'eux.

Geneviève GENIN et Viviane COLLET

La danse Hip Hop se compose de différents styles qu'on peut pratiquer à tout âge :
venez nous rejoindre en septembre !

Villages d'Artistes

L'association Villages d'Artistes avait pour but d'organiser annuellement, au cœur du Village, une journée d'exposition d'artistes amateurs et professionnels. En sommeil depuis quelques années, ses membres se sont réunis en assemblée générale afin de procéder à sa dissolution.

Il a été décidé que le reliquat financier serait utilisé au profit des associations du village:

Ont été achetés : un écran électronique d'information (14032,67 €), situé devant la Mairie, 2 chapiteaux (1809,02 €) stockés à l'ancien silo du Quarri, et une friteuse à gaz (1083,88 €), maintenant, à la disposition de toutes les associations revestaises.

Enfin, la somme restante 688,99 € a été allouée à la coopérative scolaire pour contribuer aux sorties pédagogiques.

Solange BERTELLI

La Ruche

La crèche a déménagé le 3 août 2013, au 12 Clos des Moissons, avec l'aide des parents, bénévoles et salariés de l'association.

Les enfants bénéficient d'interventions extérieures : bibliothèque avec Nicole, Danielle, et Solange et baby gym à la Maison du Temps Libre avec Carole. Martial et Caroline de Turboludo viennent à la crèche pour faire une animation avec la ludothèque itinérante une fois par trimestre. Indiana anime des ateliers musique du monde une fois par mois.

Les enfants participent aussi aux rencontres intergénérationnelles **mensuelles à la salle des associations ou à la crèche même.**

La crèche s'agrandit : les travaux ont débuté depuis octobre 2013, la nouvelle structure prend forme, et nous espérons pouvoir nous installer en fin d'année 2014 !

L'assemblée générale a eu lieu le 20 mars 2014 :

- le taux d'occupation est de 82%, donc les objectifs fixés en 2013 sont atteints.
- La CCPB a pris la compétence petite enfance depuis janvier 2013 et finance la structure en remplacement de la commune.
- Les comptes sont positifs et vérifiés depuis le 1er janvier 2013 par un commissaire aux comptes.

Marie-Hélène SOUMAILLE



Comité des Fêtes : un nouveau départ

Depuis 15 ans, la fête des moissons est l'une des manifestations phare du village. Chaque année, ce sont des milliers de personnes qui viennent découvrir notre commune, et repartent enchantées par l'accueil qui leur a été réservé, les animations qui leur ont été proposées et les plats qui leur ont été servis au cours du repas champêtre.

Une réelle menace pesait sur l'organisation de l'édition 2014 après l'arrêt d'une vingtaine de personnes du Comité des Fêtes. La question se posait donc : comment succéder à cette équipe de bénévoles, qui, au fil des années, avait construit cette manifestation et en maîtrisait parfaitement l'organisation technique?

Après avoir longtemps envisagé l'annulation pure et simple de cette belle fête, un groupe « d'irréductibles » s'est mobilisé et mis au travail pour tenter de sauver ce qui pouvait l'être.

Réunion après réunion, un nouveau bureau a été formé et de nombreux volontaires sont venus s'y greffer. Depuis, des groupes de travail ont été créés et aujourd'hui nous pouvons affirmer que la 16^{ème} édition de la Fête des Moissons aura bien lieu comme à son habitude le 1^{er} dimanche d'août dans le cadre de la fête du village. Mais d'ici là, il reste encore beaucoup de travail et surtout une multitude de détails à peaufiner.

Les personnes désireuses de donner un petit coup de main le jour « J » sont les bienvenues. Tout doit être fin prêt le 3 août prochain pour accueillir de la meilleure des façons les visiteurs attendus.

Contactez le 09 52 70 15 88

Michel TAILLEU

Le bureau
Président : Erwin STEINBACH
Secrétaire : Lionel BAFFIE
Trésorier : Jean-Louis DEZ

Au Syndicat d'Initiative

La dernière assemblée générale a mis en place un nouveau bureau. Suite à l'impossibilité de renouveler le contrat de Jean-Paul, les modalités de recrutement d'un nouvel assistant ont été lancées.

Depuis le 15 avril, c'est Claudette Spiquel qui anime le Point Info du village. En effet, elle bénéficie d'un contrat aidé pour assurer cet emploi saisonnier.



Claudette Spiquel

Erwin Steinbach

Lionel Baffie

Outre la réservation du gîte communal de l'Ortiguère et la réception des touristes elle assure des permanences au bureau dont les horaires d'ouverture restent inchangés.

Lundi, mercredi, vendredi
de 10 à 12 h,
mardi et jeudi de 14 à 18 h.

Toute l'équipe travaille avec le Comité des Fêtes à la préparation des animations de l'été :

- vendredi 20 juin : Fête de la musique,
- Samedi 26 juillet : Loto de plein air,
- Dimanche 27 juillet : Vide grenier/brocante,
- Du vendredi 1^{er} au lundi 4 août : Fête votive...

Le SI souhaite poursuivre les relations contractées avec les Offices du Tourisme du « Plateau d'Albion », afin de maintenir une reconnaissance géographique de notre terroir et de produire des documents oubliant les limites administratives, départementales et régionales.

Il souhaite aussi s'investir dans le groupe de travail « sentiers de randonnées » de notre commune afin de faire connaître aux visiteurs et aux Revestois des attraits méconnus de notre village..

Le programme est lourd, les domaines vastes, mais ne doutons pas des bonnes volontés qui s'y attèlent, étape par étape !

Jean-Pierre AGOPIAN

Le bureau
Président : Lionel BAFFIE
Secrétaire : Bernard TAVERNIER
Trésorier : Michel CHEHERE

Concert hommage à Georges Moustaki



Aux premiers rangs les choristes de Sarabande.

Jeudi 8 mai, sous l'égide du Foyer Rural, la chorale Sarabande était associée au Chœur du Pays de Forcalquier pour rendre hommage à Georges Moustaki, « *l'Eternel Métèque* ». La Maison du Temps Libre était presque trop petite pour accueillir les 80 choristes ainsi réunis et les nombreux spectateurs !

Sous la direction de Claude MARTEL et de Nicole LE MOIGN, les 2 chœurs ont interprété les plus grands succès de Moustaki, mais aussi des chansons moins connues. Des textes du poète philosophe ont été lus et alternaient avec des arrangements musicaux magnifiquement interprétés par l'orchestre, composé d'amateurs et de professionnels.

Koco Améziane, ancien percussionniste de Moustaki, et le jeune Johnny Chuzeville (14 ans) à la batterie, ont été ovationnés par une salle enthousiaste, et subjuguée par leur solo improvisé !
Magique !

Le public, particulièrement chaleureux, a contribué à cette joyeuse atmosphère, et a bissé 2 chansons « le Métèque » et « la Marche de Sacco et Vanzetti », reprises avec plaisir avec les chœurs.

Après 2 heures de partage et d'émotion avec le public, les chanteurs, leurs dévouées chefs de chœur et l'orchestre ont pu échanger leurs impressions autour du verre de l'amitié offert par le Foyer Rural et les choristes.

Tous les acteurs de ce succès doivent être remerciés pour leur talent et leur implication à la réussite de cette rencontre.

Bravo et merci à tous ! Merci aux Revestois !

Solange BERTELLI et Viviane COLLET



La chorale Sarabande chantera le vendredi 20 juin place de la Fontaine à la fête de la musique organisée par le Syndicat d'Initiative. Elle recrute aussi toutes belles voix qui souhaitent s'exprimer, dès le mois de septembre mais les ténors seraient fortement appréciés ! Répétition tous les mercredis à 20 h Maison du Temps Libre .

État-civil

Naissances :

Mathis RAVAUTE APTEL, le 28 janvier 2013 à Carpentras.
 Christophe DARDIER DIENPENBROCK, le 6 août 2013 à Apt.
 Alex JOASSAN, le 4 janvier 2014 à Apt.
 Adèle AUBERT, le 3 avril 2014 à Puyricard

Mariages :

Jamel BEN KAHLA et Lauranne MARTEL, le 11 mai 2013 .
 Philippe ANDOLORO et Mélanie BOUCHET, le 3 mai 2014 .

Décès :

Ernest JOUBERT, 82 ans, le 11 avril 2013 à Apt.
 Ludovic RAMPAL, 85 ans, le 18 avril 2013 à Banon.
 Lucien BLANC, 87 ans, le 28 avril 2013 à Pertuis
 Lucienne LOVERA née AUMAGY, 80 ans, le 30 mai 2013 à Revest du Bion.

Claire PUTZU née LOPEZ, 82 ans, le 20 juin 2013 à Aix-en-Provence.

Yvonne IMBERT née PASCAL, 80 ans, le 2 août 2013 à La Roque d'Anthéron.

Roger BONNEFON, 78 ans, le 20 août 2013 à Revest du Bion.
 Anna CANONICO née BONNIOL, 92 ans, le 6 novembre 2013 à Apt.

Maryse RASPAIL née JULIEN, 75 ans, le 11 novembre 2013 à Apt.

Yves MARME, 89 ans, le 27 décembre 2013 à Banon.

Jeanne GIVAUDAN née LOMBARD, 94 ans, le 14 janvier 2014 à Banon.

Geneviève OLIVIERI, 92 ans, le 14 janvier 2014 à Marseille.

Raymond VALLETTE, 82 ans, le 10 février 2014 à Ferrassières.

Lucien MAUREL, 88 ans, le 14 avril 2014 à Manosque.

Agenda

JUILLET

Samedi 19 et dimanche 20 juillet

Concours d'endurance équestre organisé par Galoi Endurance

Jeudi 24 juillet

Chrysalide, la fée écolo, spectacle pour petits lutins et grands rêveurs, 18 h à La Maison du Temps Libre

Samedi 26 juillet

Loto de plein air organisé par le Syndicat d'Initiative

Challenge Maurice Tailleur,
jeu provençal en doublette, avec 500€ de prix, organisé par La Boule Revestoise

Dimanche 27 juillet

Vide-grenier organisé par le Syndicat d'Initiative

AOÛT

Du vendredi 1er au lundi 4 août

Fête votive organisée par le Comité des Fêtes et la Mairie

Dimanche 3 août

Fête de la moisson organisée par le Comité des Fêtes

Dimanche 10 août

Challenge Henri Faraud, **pétanque triplète avec 300€ de prix, organisé par La Boule Revestoise**

Jeudi 14 août

Concert de guitares classiques, 18h30 à l'Eglise par le quatuor Perséides

Concours de boules nocturnes tous les jeudis de juillet et août

Le comité de rédaction vous souhaite un bon été !

On espère que les enfants qui iront jouer sur les Aires ne marcheront pas dans les déjections canines trop fréquentes. Nous demandons aux propriétaires de ces charmants animaux de se munir de sachets hermétiques afin que ces productions finissent aux ordures et non sous les chaussures et sur les mains de nos enfants voire sur les vêtements des techniciens municipaux !